

La ville d'Alençon, ainsi que le montre le plan ci-contre (2), était ceinte de murailles, flanquées de dix-sept tours de distance en distance et percées de portes.

Cette *enceinte*, qui avait environ 1.840 mètres de circonférence et formait une espèce de cœur ou triangle irrégulier aux pointes arrondies, commençait à la porte de Lencrel et montait le long du Cours, où elle est encore visible dans les jardins ; elle s'ouvrait à la porte de Sées, la plus forte de toutes, passait derrière les maisons du bas de la rue Cazault, à droite, et s'interrompait à la rivière, au bas de la rue de la Poterne. Tout le côté sud d'Alençon n'avait pas de murailles ; la rivière y suppléait ; seulement un fort, appelé le *Boulevard*, et un moulin fortifié, détruit en 1840, protégeaient l'entrée du côté du Maine. Les murs reprenaient à cet endroit, lon-

(1) Aujourd'hui, le titre de duc d'Alençon est toujours porté par un prince de la maison de France, deuxième fils du duc de Nemours. Sa femme, une pieuse duchesse aussi, a noblement et héroïquement payé de sa vie son amour des pauvres. Quant au prince, duc sans duché, il a pourtant voulu se souvenir des bienfaits qu'Alençon devait à ses ancêtres, en apportant tout récemment sa généreuse part à la restauration de la Maison d'Ozé.

(2) Nous devons la communication de ce plan à notre obligeant archi-
viste et confrère, M. Louis Duval.

geaient la rivière pendant un certain temps et gagnaient la porte de la Barre, en passant par les jardins de l'Hospice et ceux compris entre la place Saint-Léonard et la rue des Fossés. Quelques parties en sont bien conservées. De la porte de la Barre, les murs allaient rejoindre le Château, en traversant le jardin de M. d'Hauteclair et tombaient auprès de la Tour Couronnée. La ligne reprenait à la rivière, derrière l'Hôtel de Ville, et allait retomber à la porte de Lancrel, en longeant les jardins du Collège.

Encore debout vers 1730, au dire d'Odolant-Desnos, l'*enceinte* était fort haute et épaisse, couronnée d'un parapet à machicoulis. Un large *rempart* régnait tout le long, à l'intérieur de la ville, converti en terrasses et jardins. Elle subit

des réparations à diverses époques, notamment sous Pierre II, comte d'Alençon, au ^{xiv}^e siècle, et sous le duc François, au ^{xvi}^e siècle. Henri VI, d'Angleterre, avait obligé les habitants, en 1448, à les entretenir en bon état.

Les *portes* de la ville étaient au nombre de sept, dont deux ouvertes à la fin du ^{xviii}^e siècle, pour en faciliter l'accès :

1. *Porte de Lancrel*. — Elle faisait communiquer la rue de l'Ecusson avec le faubourg de Lancrel et possédait anciennement deux tours, bâties sous Louis XIII. Cette porte fut détruite vers 1800, sous prétexte qu'elle resserrait trop le passage.

2. *Porte de Sées* (anciennement de Sagory). — Défendue par un gros boulevard qui donnait sur le faubourg de Saint-Blaise et celui de Cazault. Elle avait quatre grosses tours. Ce rempart et cette porte nuisaient au passage de la grande route de Paris, ils furent abattus par les ordres de M. de Pomme-reuil, intendant en 1724.

3. *La Poterne*. — Passage à pied. C'était une fausse porte autrefois. Son passage conduisait au faubourg Saint-Blaise et au faubourg Cazault. Détruite en 1724.

4. *Porte de Sarthe*. — Près de l'Hôtel-Dieu. Composée de deux tours, dans l'une desquelles était le grand moulin d'Arondel, qui appartenait au domaine. Elle était défendue par un gros boulevard élevé dans une île de la Sarthe, et fut détruite en 1776. Cette porte conduisait à la grande route du Maine. En 1769 on ouvrit un second passage dans la même direction, ce qui forma une cinquième entrée.

5. *Pont-Neuf*. — Ce pont, ou plutôt cette porte, prend son entrée à la Grande-Rue, en face la rue aux Sieurs et rejoint la rue du Mans. Elle fut ouverte par l'intendant Jullien en 1769 et terminée en 1781.

6. *Porte de la Barre*. — Composée de deux tours. Elle conduisait à la grande route de Bretagne. Rasée en 1776.

7. En 1771, on ouvrit une nouvelle route vers la Bretagne, appelée la *Route-Neuve*. C'est la septième entrée. Elle se fit malgré les protestations des habitants qui en redoutaient la dépense pour leurs propres bourses.

Ces portes contenaient des logements qui servaient de casernes aux troupes de la garnison, à renfermer les prisonniers et à former des magasins. En temps de guerre elles étaient défendues par des seigneurs de la châtellenie qui y avaient leurs jours de garde.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne Tome 27 - 1908 - Société historique et archéologique
Pages 86 à 90

[...] **Vieilles Maisons, Hôtel-Dieu, Saint-Léonard**

Après ces explications rapides, la caravane se met en route dans les rues de la ville, mais non sans jeter un coup d'œil à la ligne importante de **remparts** qui borne la cour de la Maison d'Ozé et fait face à la place du Plénitre (1). Ces restes précieux, encore munis de leur chemin de ronde et de deux fortes assises de tours, constituaient une partie de la défense entre la porte de Sées et la rivière. Classés parmi les monuments historiques en même temps que la Maison d'Ozé, leur conservation est assurée autant que faire se peut. Il n'y a qu'à souhaiter leur dégagement complet et la transformation en jardin public des terrains qui l'avoisinent.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne Société historique et archéologique Page 92



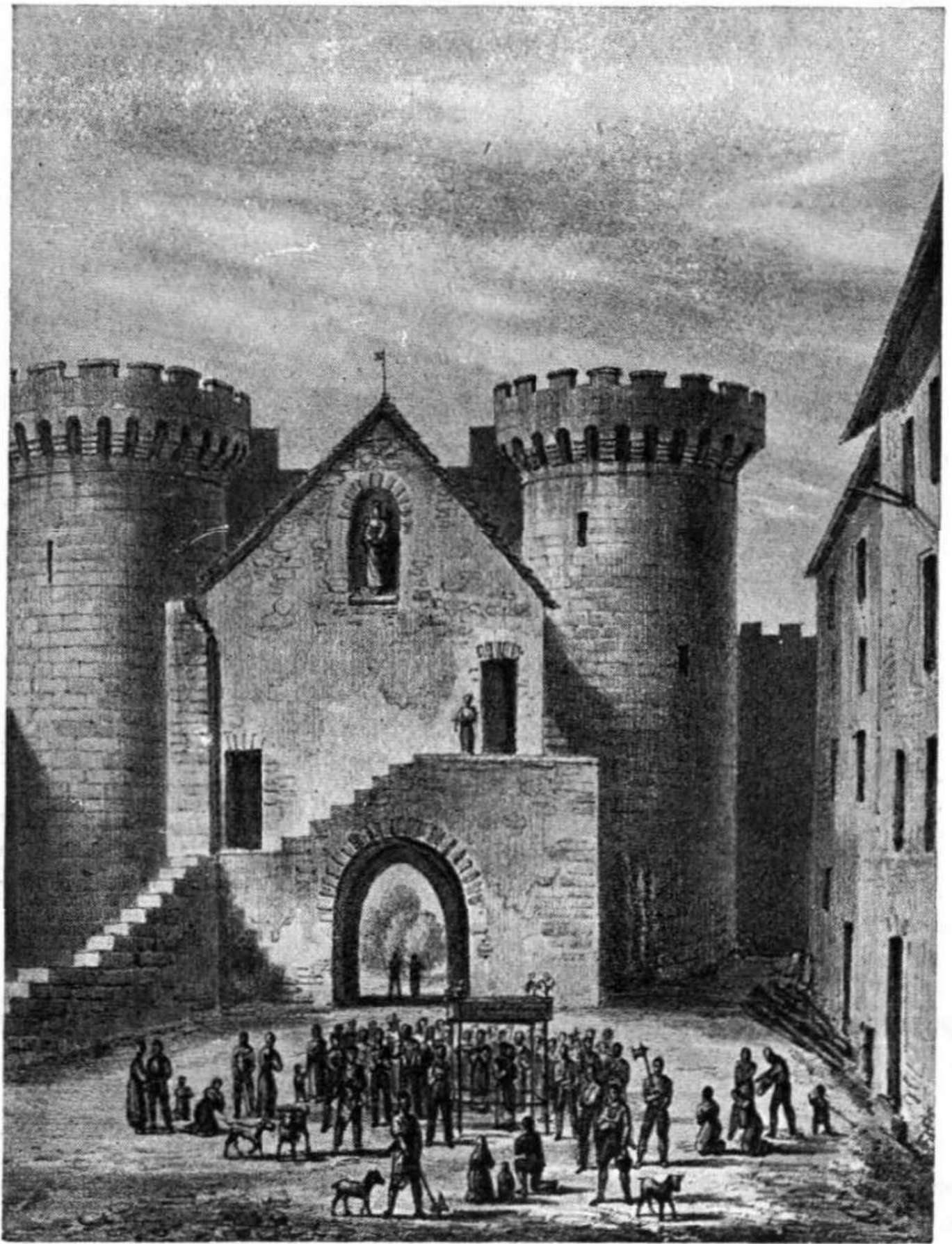
ALENÇON. — Porte de Lancrel.

Cliché de M. Leboucher. — (Société Photographique de l'Orne).



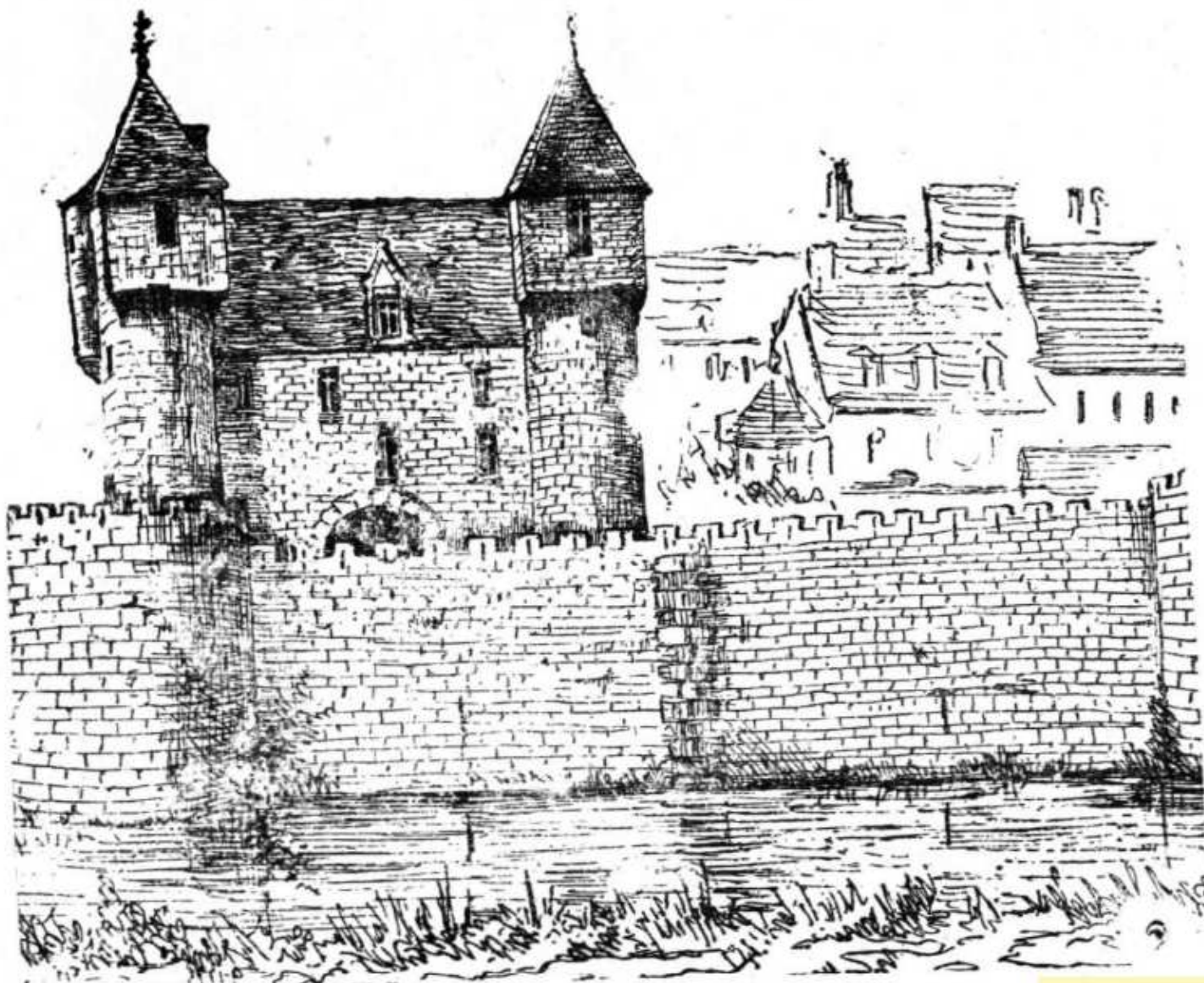
ALENÇON. — Porte de Sarthe.

Cliché de M. Leboucher. — (Société Photographique de l'Orne)



ALENÇON. — Porte de la Barre.

Cliché de M. Leboucher. — (Société Photographique de l'Orne).



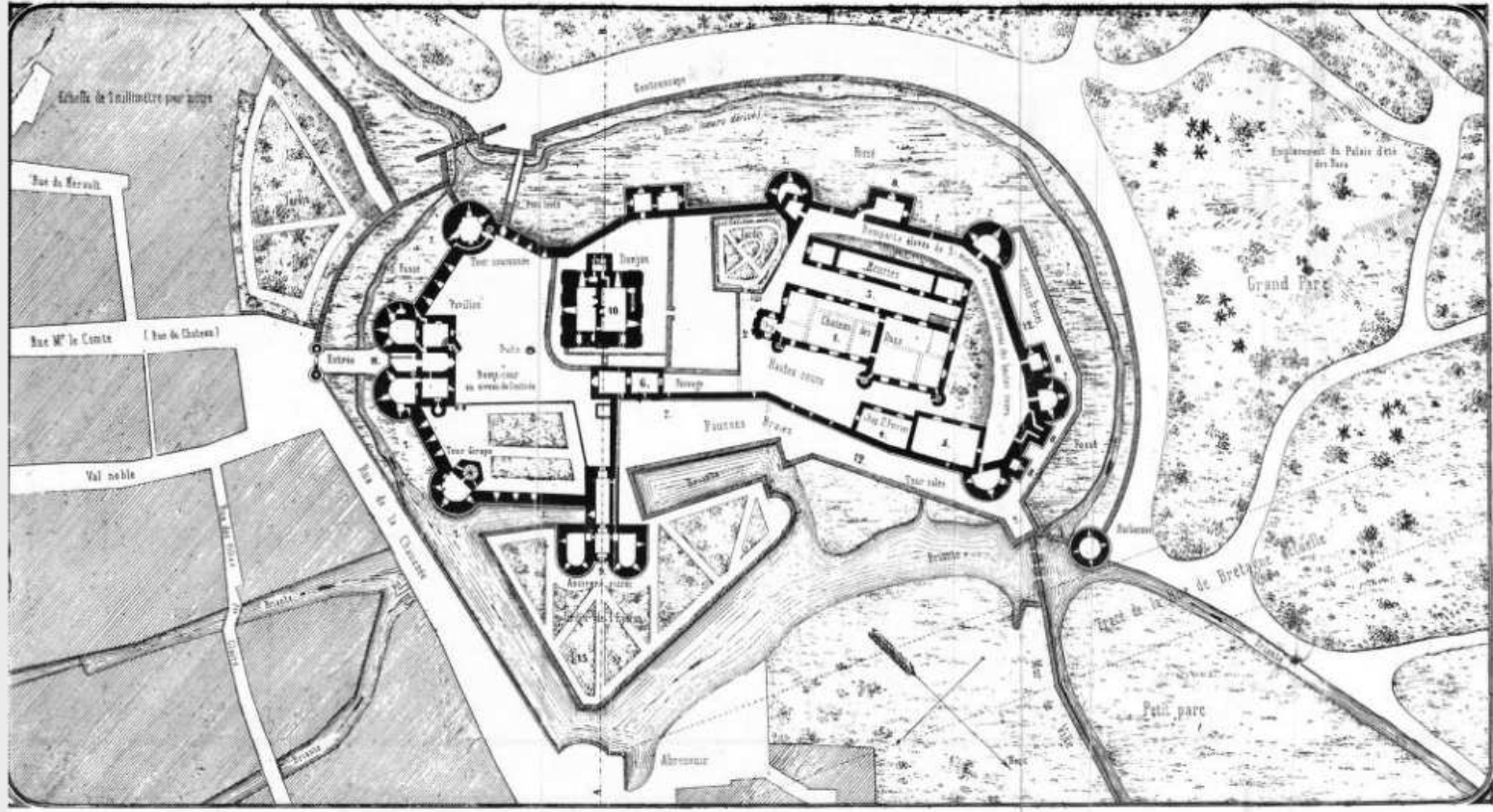
ALENÇON. — Le Logis du Mesnil (Maison d'Ozé au xv^e siècle), et Remparts de la Cité. — Extrait du *Secret de la Maison d'Ozé*.



ALENÇON. — Ancienne Porte de la Barre.
Cliché de M. Pierre Giraud.

[P103]

Il faut s'arracher pourtant aux charmes de l'apparition pour gagner par la *porte de la Barre* dont nous contemplons la tour restée debout, et par les Promenades, la place d'Armes, où deux monuments nous retiendront un peu de temps : l'Hôtel de Ville, avec son Musée, et le Château.



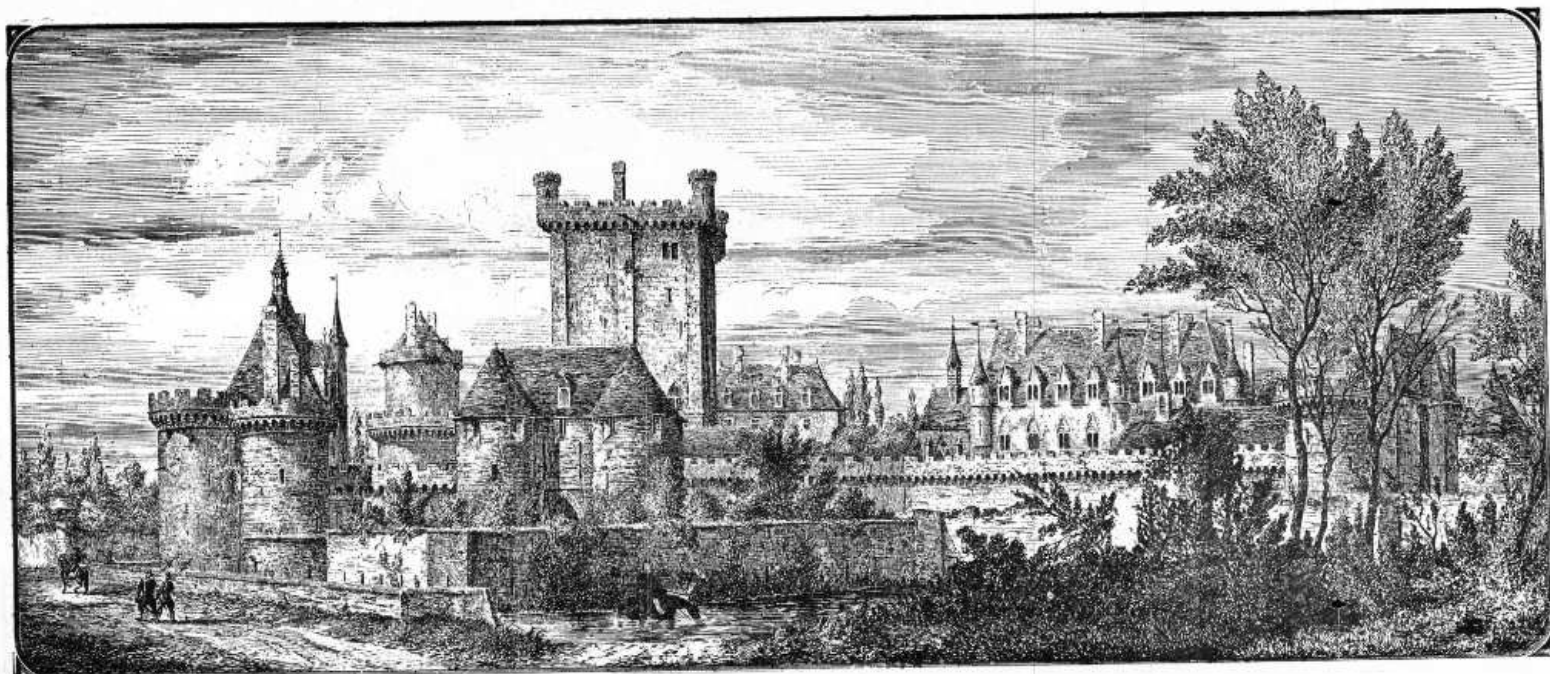
- 1. Corps du Château.
- 2. Chapelle des Ducs.
- 3. Écuries.
- 4. Chapelle Saint-Ferrier.
- 5. Caserne, Arsenal.
- 6. Passage couvert.
- 7. Tours rondes et Courtines.

CHATEAU D'ALENÇON

Plan du XVI^e siècle

levé par M. HÉDIN

- 8. Tours carrées.
- 9. Ancienne entrée.
- 10. Donjon.
- 11. Pavillon d'entrée et Tour couronnée.
- 12. Chemin couvert.
- 13. Jardin de l'Éperon et Fossés.
- 14. Parc.



CHATEAU D'ALENÇON

Vue du côté de la Ville au XVI^e siècle

d'après M. HÉDIN

Ce sont les seigneurs de la maison de Bellême qui en jetèrent les premiers fondements. Henri I^{er} roi d'Angleterre, lui octroya au xi^e siècle son donjon carré qui fut, au xiv^e, augmenté d'un étage et complété de quatre tourelles aux angles, par Pierre d'Alençon. Ce donjon subsista longtemps. En 1637, Marie de Médicis voulut le donner aux Jésuites, mais la Chambre des Comptes refusa l'enregistrement. La duchesse de Guise l'obtint pour elle-même. En 1712 on y enferma les prisonniers des campagnes de Flandre ; en 1724, les mendiants et vagabonds ; en 1747, les régiments hollandais prisonniers. Il était alors dans un déplorable état, aussi songea-t-on à le démolir pour servir aux réparations de l'église Notre-Dame, après l'incendie de 1744. Le comte de Rânes, gouverneur, s'y opposa et, seul, le couronnement fut abattu. En 1770, le roi céda le Donjon, en même temps que le Château, pour y loger les juridictions, les finances et les prisonniers, à la charge de travaux considérables qui furent terminés en 1775. Mais on eut la fâcheuse idée d'établir, pour diviser les étages, des voûtes d'un tel poids que les murs se lézardèrent et que peu d'années après, en 1786, on dut procéder à la démolition totale (1).

Le pavillon d'entrée, qui subsiste, défendu par deux tours massives, fut construit au xv^e siècle, par Jean II, et modifié depuis. Le comble était orné de dentelles en plomb, et du centre s'élevait une lanterne à jour surmontée d'une aiguille dans laquelle reposait un lion. Il fut consumé par le feu en 1714. La façade regardant le Donjon était décorée de quatre niches avec les figures de Pierre II, Marie de Chamillard, Jean I^{er} et Marie de Bretagne, sa femme. Avant les trois rangs de petites fenêtres cintrées qui occupent l'intervalle des deux tours sur la façade extérieure, existait une immense fenêtre qui remplaçait elle-même d'étroites meurtrières et les longues rainures où passaient les chaînes du pont-levis. Ce pont-levis fut remplacé par un pont de pierre (2).

(1) Le Donjon avait 122 pieds de haut, y compris les quatre tourelles, démolies dès 1773, qui avaient 14 pieds de haut et 8 de diamètre. Chaque face du Donjon mesurait 52 pieds de largeur.

(2) *Annuaire de l'Orne*, 1842, p. 484.

Le Château était environné de fossés et de l'eau de la Briante et d'un mur d'enceinte garni de onze tours, entre autres la tour Giroie, démolie en 1780, la tour Salée, qui servait de magasin à sel, et la tour Couronnée, que nous pouvons encore admirer. Elle est formée de deux tours superposées, la première crénelée, de 19 mètres de haut sur 12 de diamètre, la seconde de 7 mètres de haut sur 11 de diamètre. Elle servit longtemps de logement aux capitaines et gouverneurs, puis de magasin et enfin de prison.



ALENÇON. — Entrée de l'ancien Château.

Une légende s'attache à cette tour qui a fait le sujet de maints récits et chansons (1) :

A une époque très ancienne, la tour couronnée aurait été le séjour d'une jeune châtelaine, nommée Marie Anson. Cette dame, d'une rare beauté, était mariée à un de ces jaloux despotes du Moyen-Age, dont les passions ne connaissent aucun frein. Compromise dans son honneur par de trompeuses apparences, la malheureuse châtelaine ne pouvait espérer de pardon. Condamnée au dernier supplice par son brutal époux, elle fut attachée à la queue d'un cheval indompté.

(1) *La Légende de Marie Anson*, par M. de la Sicotière (Bull. de la Société, 1882, 231). — *La Dame du Parc*, par Eug. de Lonlay (id., 1882, 265).

L'animal traîna l'infortunée dans tous les détours du parc d'Alençon et, suivant l'expression naïve de la romance populaire qui a conservé le souvenir de la légende :

N'y avait arbre ni buisson
Qui n'eût sang de Marie Anson.

L'ordre de suspendre le supplice ne fut donné qu'au moment où la victime était près de rendre le dernier soupir. Alors le cruel mari tenta d'arracher à sa femme l'aveu de sa faute, et l'abusant par un déguisement sacrilège, réclama sa dernière confession à titre de ministre du Seigneur. Mais Marie Anson ne cessa de protester de son innocence et le remord pénétra l'âme du malheureux, juste expression de son crime. Depuis Marie Anson, la *Dame du Parc*, apparaît vers minuit, jette un cri de douleur et disparaît.

Une **histoire** plus véridique, mais non moins étrange, nous est rapportée. Dans cette même tour aurait vécu longtemps une fille désireuse d'entrer chez les religieuses de « l'Ave Maria » qui ne purent la recevoir parce qu'elle avait été domestique. Elle se retira alors dans la tour, prenant l'habit du couvent et menant sa règle. Elle vivait d'aumônes qu'on lui portait. C'était sœur Catherine. Quand on voulut faire un magasin à poudre dans la tour couronnée, on lui loua une chambre dans l'Hérault où elle mourut en 1725 en odeur de sainteté. Son corps fut exposé dans la rue du Château où chacun coupait des morceaux de ses vêtements pour en faire des reliques et on l'inhuma au cimetière de Saint-Léonard, proche la grande croix. Sur sa fosse fut plantée une croix avec son nom.

Le palais proprement dit habité par les seigneurs d'Alençon en temps de guerre était situé dans **l'enceinte** du château, au lieu appelé « les Hautes-Cours ». En temps de paix, ils résidaient dans un autre palais situé dans le grand parc et qui fut détruit par Henri IV.